

## **Carrefour des Idées Francophones : Evaluation et modèles culturels francophones**

FIFE Marrakech - 14 décembre a-midi

### **Carrefour en 3 temps :**

**Temps 1 : Richard Marceau**, chercheur à l'ENAP (Québec)

#### **Les fondements linguistiques (anglophones) des approches pratiques en évaluation :**

Problématique générale :

Comment déconstruire **trois mythes fondamentaux de l'Évaluation** :

*Mythe 1. Le modèle logique rassemble les principaux éléments d'une intervention publique.*

*Mythe 2. La mesure des effets représente LA préoccupation fondamentale de l'Évaluation. Elle est le concept fondateur de l'Évaluation, nécessaire et suffisant à son existence, sa fonction sociale et politique.*

*Mythe 3. L'approche des données probantes, en particulier celle des protocoles expérimentaux et quasi-expérimentaux, est la seule manière rigoureuse d'estimer les effets des interventions publiques.*

Ces principes mythiques, d'apparence indépendants les uns des autres, sont en fait reliés par un câble d'acier très résistant : la pensée « pragmatique » (incroyablement antinomique). Ce lien est très solide. Cependant, si le câble est rogné, les trois mythes fondent rapidement.

Le câble est rogné! Cette pensée pragmatique est d'origine culturelle et, en conséquence, linguistique. Elle centre l'attention sur le matériel et le comportement mesurable. Elle révèle une dimension signifiante des interventions et de la nécessité évaluative. Elle est cependant limitée. Elle ne répond pas seule aux exigences du développement de la pensée et de la pratique évaluatives.

Pourtant ces trois mythes sont dominants en évaluation.

D'où cela vient-il? Quelle est la source de cette pensée pragmatique? Quelle contribution la culture et la langue française ont-elles apportées à l'évaluation ? A-t-elle été absente de la construction de l'édifice évaluatif? A-t-elle quelque chose à dire ? De quoi aurait l'air l'évaluation sans ces trois mythes ?

**Temps 2 : Richard Marceau** et équipe de chercheurs à l'ENAP (Québec)

#### **Lancement d'une enquête comparative internationale sur les trajectoires linguistiques des évaluateurs**

Présentation et discussion du projet d'instrument d'exploration des trajectoires linguistiques (*déjà testé lors des congrès canadiens et québécois de l'évaluation en 2016*)

**Temps 3 : Pierre Savignat** , Président de la SFE (France)

#### **Influence des modèles institutionnels et administratifs français sur les dispositifs et pratiques francophones en évaluation**

Problématique générale :

Les politiques publiques en France, plus particulièrement depuis l'instauration de la cinquième République en 1958, se sont longtemps développées dans une logique centralisatrice (du haut vers le bas) et sectorielle. Bénéficiant d'une large implication de l'administration centrale et d'un fort portage politique, leurs développements s'inscrivent, en France, dans l'histoire longue de la construction d'un Etat réputé « tout-puissant ».

Ce processus s'est accompagné de l'idée structurante que l'action publique était vertueuse par essence et ne pouvait ainsi que servir le bien commun, l'administration en étant son garant.

Dès lors, l'évaluation a tardé à s'imposer en France car elle a du, en grande partie, le faire à l'encontre des cultures, des habitudes, des postures de l'administration et notamment des grands corps d'Etat et des inspections générales. ....

..... La majorité des pays francophones du Sud (anciennes colonies françaises) ont hérité et reproduit les mêmes modèles d'organisation institutionnelle et administrative que le modèle originel de l'ex-empire français (mêmes types de corps constitués, mêmes compétences respectives, même type de fonctionnement législatif et d'organisation administrative, à quelques nuances historiques près). Ce

modèle se distingue des modèles anglo-saxons qui ont servi de cadre de référence institutionnel aux modèles initiaux d'évaluation.

Cette spécificité institutionnelle et ce fonctionnement administratif particulier influent en grande partie sur les processus d'évaluation des politiques publiques. Cela éclaire les principales controverses qui traversent le champ des évaluations : la place des parties prenantes dans les processus évaluatifs ; les tentations d'évaluations purement expertales; des commandes publiques influencées par les calendriers et exigences du politique ; une survalorisation de la mesure et du chiffre, etc. ....